

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article2233>

Compte rendu de la CNSPH du CNRS du 27 juin 2017 (2)

- ACTIVITE AU CNRS - INSTANCES NATIONALES CNRS - COMMISSION NATIONALE DE SUIVI du PLAN HANDICAP (CNSPH) -

Date de mise en ligne : jeudi 24 août 2017

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

Suite de l'article

Le bilan pluriannuel des recrutements

possibilités recrutements		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Total	2017
VC chercheurs	ouverts		3	3	5	13	6	9	8	6	9	62	8
	pourvus		3	4	6	9	6	9	7	8	9	61	
VC personnels IT	ouverts	45	56	56	56	40	39	34	31	30	25	412	26
	pourvus	45	53	42	56	42	36	32	27	30	25	388	
formations doctorales/postdoctorales	ouverts	6	13	10	10	9	9	10	10	11	11,5	99,5	19
	pourvus	6	6	6	15	9	9	7	13	11	10,5	92,5	
prolongation	ouverts							2	4	8	7,5	21,5	
	pourvus					4	3	5,5	4,5	8	7,5	32,5	
apprentissage	ouverts							2	2		2	6	2
	pourvus					1		1	1		1	4	
détachement	pourvus					1			1			2	
réinsertion professionnelle	pourvus					1						1	
TOTAL	ouverts	51	72	69	71	62	54	57	55	55	55	601	55
	pourvus	51	62	52	77	67	54	54,5	53,5	57	53	581	

Pour les IT en 2016, 26 dossiers ont été examinés en CAP avec avis favorable. En CAP des techniciens un contrat a été renouvelé au 1er décembre 2016 et une fin de contrat prononcée également au 1er décembre 2016.

3. Information sur la mise en oeuvre de la convention CNRS/FIPHP

Etat prévisionnel abrégé des recettes et des dépenses

	Budget initial	réalisation 2016	prévision 2017	prévision 2018	Total
aides techniques et humaines	3 988 895,00	1 332 251,04	1 329 193,00	1 340 259,00	4 001 703,04
sensibilisation et formation des acteurs	100 000,00	73 607,30	33 000,00	33 000,00	139 607,30
dépenses d'études	-	-	-	-	-
autres dépenses	911 105,00	342 083,30	340 417,00	222 771,00	905 271,30
TOTAL	5 000 000,00	1 747 941,67	1 702 610,00	1 596 030,00	5 046 581,67
% d'exécution prévisionnel		35%	34%	32%	101%
Versement 1ère année		1 701 360,00			
demande fonds année 2			1 749 191,67		
solde prévisionnel					3 345 221,67

Le montant des dépenses éligibles s'élève à **1 747 941,67 € HT**, ce qui représente un écart de **46 581,67 €** par rapport au 1 701 360 € inscrits dans la convention pour 2016. Le montant des dépenses propres au CNRS est de **759 770,40 €**. Les aides techniques et humaines représentent **76%** du montant total des dépenses justifiées auprès du FIPHP.

Dépenses totales notifiées : 2 507 712,07 Euros

4. Point d'avancement du plan d'action 2016 - 2019

RAPPEL sur les chantiers 2017

" Recrutement des chercheurs par la voie contractuelle : professionnalisation des présidents de section pour le recrutement et des membres des commissions de titularisation

" Accompagnement dans les laboratoires : élaboration de fiches de pratiques professionnelles pour les encadrants et les experts

" Compensation du handicap : adaptation des modalités de gestion des aides au nouveau cadre d'intervention du FIPHP

" Professionnalisation des acteurs : formation des infirmières et des IRPS sur les problématiques du handicap au travail

" Prise en compte du risque TMS dans la prévention du handicap au travail

Réalisations du 1er semestre 2017

- " Attribution d'un contrat doctoral « recherche sur le handicap »
- " Formation des présidents de section concernés par le recrutement des chercheurs en situation de handicap
- " Formation des membres désignés pour faire partie des commissions de sélection des personnels IT
- " Formation des membres des commissions concernés par la titularisation des chercheurs en situation de handicap
- " Amélioration du processus d'accompagnement des chercheurs en situation de handicap en lien avec le CN
- " Amélioration du processus d'accompagnement des personnels ingénieurs et techniciens en situation de handicap en lien avec les DR
- " Elaboration d'un cahier de fiches de pratiques professionnelles
- " Prise en compte du risque TMS dans la prévention du handicap au travail
- " Projet de formation des infirmier-e-s et des IRPS sur les problématiques du handicap au travail
- " Projet de collaboration avec le BRGM et INSU pour des étudiants handicapés

5. Actualités du FIPHFP

Le CNRS, devenu employeur membre du FIPHFP, contribue aux travaux du comité à travers trois commissions de travail : partenariat, finances et aides. Les commissions durent une demi-journée et se déroulent quelques semaines avant chaque réunion plénière du comité national. Elles préparent les débats et valident le passage des dossiers devant le comité national. Huit réunions se sont déroulées depuis janvier :

- "Partenariat : 26 janvier - 20 avril et 1er juin
- "Aides : 26 janvier - 20 avril et 1er juin
- "Finances : 16 mars et 21 avril

Création d'un groupe de travail « trajectoire financière »

- " problématique : comment remédier aux difficultés structurelles budgétaires du FIPHFP au regard de « l'effet ciseaux » ?
- " objectif : établir un discours argumenté visant à la pérennisation du FIPHFP pour être porté à l'extérieur ;
- " attachement et principes :
 - ▶ non démantèlement de la loi de 2005
 - ▶ non-discrimination de carrière accompagnement durable des agents tout au long de leur carrière
 - ▶ non-discrimination au conventionnement entre employeurs ayant + de 6% et - de 6%

6. Questions diverses

" SNTRS-CGT : L'absence de recrutement de poste handicap en catégorie C.

La réponse a été faite lors du point 2.

" SNTRS-CGT : il nous a été signalé une difficulté pour le recrutement de chercheur. Un laboratoire n'a pas eu de réponse claire concernant le recrutement d'un post doc qui avait eu un accident très grave lors d'une mission et qui souhaitait postuler à la section 29. Ce laboratoire s'est pourtant renseigné auprès de la délégation et de l'institut mais il a été peu ou mal renseigné. Certains collègues nous ont déjà indiqué qu'ils n'avaient pas été bien renseignés quand ils s'adressaient à l'INE. Nous demandons à ce que tous les instituts et bien entendu les délégations soient bien au fait des procédures afin qu'ils soient à même de renseigner au mieux les agents et les laboratoires.

" G BEC : Normalement les délégations et les instituts maîtrisent bien les procédures et je suis étonné par votre question mais nous la notons.